

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 283

présenté par

M. Lurel

à l'amendement n° 62 de M. Said

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« publics »

le mot :

« intercommunale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence.